

Antenne-relais Bouygues Télécom

ni ici, ni ailleurs !

Par le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels. Une version brochure de cet tract est en préparation. Pour la recevoir, écrivez-nous à collectifvallon@gmail.com ou aller la récupérer au Ptit Bio 5 allées des rosiers 12330 Marcillac. Site : CCAVES.ORG

Éleveurs et animaux d'élevage en danger

Quand TF1, qui appartient à Bouygues, amène le « New Deal Mobile » dans le Vallon, il y a de quoi se méfier.

Tous les grands médias nationaux décrivent ces dégâts, y compris TF1 depuis 2016 : « *L'heure est au calcul du préjudice subi. Entre la perte des animaux (29 000 euros), la déclassification du lait (36 000 euros) ou encore les travaux d'isolation (10 000 euros), la note est salée. Elle se chiffre à 75 000 euros, précise Le Pays d'Auge. Une plainte devrait être déposée contre la société qui exploite l'antenne pour demander réparation. L'histoire de Jean-François et Erika Levillain a visiblement ému la rédaction de TF1, qui leur a consacré un reportage dans le journal de 13h, mercredi 26 octobre 2016* ». (Actu.fr, Normandie, l'antenne faisait mourir les veaux, 28/10/2016)

Un ministre de l'Agriculture est convaincu de l'existence de l'hypersensibilité aux ondes

« *Moi je suis convaincu maintenant, suite au rapport de l'ANSES, qu'il y a des gens qui sont électrosensibles* » déclare Stéphane Le Foll suite à la conférence de presse tenue par l'Association nationale Animaux sous Tensions. La rencontre avec un couple d'agriculteurs durement touchés dans leur santé et celles de leurs bêtes l'a persuadé qu'il s'agit d'un « vrai sujet », qu'il « faut être extrêmement vigilant » et qu'il « faut prendre des mesures pour que ces personnes ne soient plus incommodées » (Actu.fr, cité dans La Lettre de Priartem n.38-39, dec 2019).

Une famille d'éleveur gagne un procès contre une antenne-relais en Haute-Loire

A Mazerat-d'Allier, l'éleveur Frédéric Salgues est considéré comme « un des meilleurs du département ». L'antenne-relais des opérateurs Orange, Bouygues Télécom, Free et SFR a été installée à 250 m de son élevage. Depuis, rien ne va plus ! « *Nos animaux sont méconnaissables. J'ai perdu une quarantaine de bêtes dont une quinzaine de vaches laitières. Ma production de lait s'est effondrée. Elle est passée de 9 000 à 5 000 litres. Elles sont toutes maigres. Elles ne se lèvent plus la nuit pour manger et elles ne boivent quasiment pas. Même nous à la ferme, on est touchés. Je suis plus fatigué qu'avant. J'ai des plaques rouges sur la peau, des maux de tête et je ressens des picotements.* » se désespère Frédéric Salgues, interrogé par *Le Parisien* (08/06/22). « *Au-delà de leur village, de grosses tensions existent dans le milieu agricole, hostile à l'antenne. Craignant son démontage par les agriculteurs, les gendarmes patrouillent régulièrement à proximité pour surveiller le pylône* » rapporte Robin des Toits. Ceci « *n'a été rendu possible que par l'action énergique de la FNSEA, le principal syndicat agricole français, qui a pris fait et cause pour les plaignants de Mazeyrat d'Allier. « S'il n'y avait pas eu la FNSEA, on n'y serait jamais arrivé* », commente un responsable agricole du canton » (blog du journaliste Alain Canet).

Le Député centriste Philippe Bolo met en garde quant aux effets des ondes sur les élevages

Sur France Inter, le député du Maine-et-Loire, Philippe Bolo, qui a rendu un rapport complet au ministre de l'Agriculture, déclare : « *par ma formation d'ingénieur agronome je connais le milieu de l'élevage, et je suis élu dans une circonscription où l'agriculture est très présente. Aujourd'hui, il y a des élevages partout en France qui sont dans des situations très complexes, il y a même des cas dramatiques avec la mort d'animaux. Ce n'est pas dans la tête des éleveurs, ni le fait d'individus opposés aux nouvelles technologies. Il y a des phénomènes physiques, électriques et magnétiques qui sont générés par la présence de ligne électriques aériennes ou souterraines, ou des éoliennes, ou des antennes téléphoniques 4G et 5G. Et l'hypothèse, c'est que ces champs magnétiques créent des courants parasites, des courants vagabonds, qui perturbent les animaux dont les quatre pattes sont en contact direct avec le sol dans des milieux souvent conducteurs d'électricité* ». (France Inter, Ces ondes qui dérèglent la santé des animaux d'élevages, 4 juin 2021)

Nos vignes, vergers, et jardins agressés

En présence d'ondes artificielles, « nous ne nous attendions pas à une telle réaction. Les plantes se sont défendues comme si elles avaient été blessées ou abîmées par du gel ou par une forte canicule », commente Gérard Ledoigt, responsable de l'équipe de recherche sur les tumeurs et l'autosurveillance cellulaire (ERTAC). (Cité dans « *La pollution électromagnétique* » Ed Terre Vivante, 2018, p.86)
En ces temps climatiques extrêmement troublés, avons-nous besoin d'ajouter ceci ?

A regarder en ligne :

« Agriculteurs sous tensions, l'omerta française », France 3

« 5G, l'onde d'un doute », France 2

sur le site CCAVES.ORG/blog/collectif-du-vallon/

«ON CAPTE PAS...» Si certaines personnes disent ne pas capter dans le village, deux solutions simples existent : le téléphone fixe (relié à la fibre ou au cuivre) et le « VoWiFi ». Ce dernier utilise le Wifi de la box internet pour envoyer des SMS/MMS et passer des appels en utilisant le réseau WiFi via la Fibre (ou l'ADSL). L'avantage c'est que ça fonctionne partout où il y a du WiFi (supermarché, centre ville etc...), ça ne nécessite pas de module spécifique sur la box, et les opérateurs jouent le jeu car cela désencombre les réseaux 3G/4G. Aujourd'hui c'est simple comme bonjour, bon nombre d'appareils sont compatibles, cela fonctionne automatiquement ou selon les téléphones à condition d'activer une simple option dans les réglages genre « téléphoner par le WiFi » ou « activer le VoWiFi ». Cela permet aux différents mobiles proches de la box d'avoir « 4 barres ». Vu cette fonctionnalité il est bon de se demander pourquoi les opérateurs souhaitent arroser les campagnes... Avoir 4 barres pendant une rando en pleine forêt pourquoi faire ? Car bien que nous déconseillons toutes les technologies sans fils, pourquoi une antenne-relais au lieu d'utiliser sa box personnelle ? Que chacun décide d'inonder sa famille et ses voisins, cela s'entend, mais de là à vouloir faire prendre des risques à toutes et tous pour une pratique personnelle, n'est-ce pas incongru ? Imaginerait-on un fumeur demander à ce que tout un village soit inondé de fumée ? Car une antenne-relais émet en permanence dans toutes les directions, même si vous n'avez pas de votre portable.

Antenne-relais et cancer

Une importante et récente étude Indienne conclut « *que vivre près d'une antenne-relais ou utiliser régulièrement un téléphone mobile endommage l'ADN et peut avoir, à long terme, un effet sanitaire. La persistance d'ADN non réparés entraîne une instabilité génomique qui peut évoluer vers des maladies incluant l'induction de cancer* ». (Electromagnetic Biology and Medicine, 2017,

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28777669> Zothansiamia et al.) L'exposition moyenne du groupe exposé s'élève à 1,37 V/m et les expositions les plus élevées atteignent 1,7 V/m, soit des expositions rencontrées chez nombre de riverains d'antennes en France.

Aujourd'hui nous avons la chance d'être dans une vallée préservée. C'est un atout pour notre santé.

Santé Publique France met en cause la téléphonie mobile : cancers du cerveau, 4 fois plus de nouveaux cas en 2018

Alerte Phonegate explique que « Les cancers du cerveau les plus graves ont été multipliés par 4 en 30 ans. Santé Publique France y voit un lien avec le téléphone portable, et considère que les facteurs qui peuvent jouer un rôle dans l'augmentation de l'incidence du glioblastome pourraient être « *une exposition intense et prolongée aux pesticides (agriculteurs). Les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène des expositions aux champs électromagnétiques* ». (<https://www.phonegatealert.org/cancers-cerveau-glioblastomes-2018-sante-publique-france>).

30 minutes par jour de portable pendant 5 ans = 4 fois plus de risque de tumeurs malignes

Une étude de l'Institut de Santé Publique de Bordeaux (INSERM) relayée par BFMTV en 2014 explique que « *les résultats sont parlants : ceux qui ont pour habitude de passer plus de trente minutes par jour au téléphone ont un risque quatre fois plus grand de développer une tumeur maligne. Et ceux qui ont passé au total plus de 900 heures au téléphone dans leur vie présentent un risque plus élevé de 2,5, une durée atteinte en passant en moyenne une demi-heure chaque jour au portable durant 5 ans. L'étude montre notamment que les commerciaux, et plus généralement ceux qui l'utilisent dans un cadre professionnel, sont particulièrement exposés* ». (British medical journal Mobile phone use and brain tumours in the CERENAT case-control study Gaëlle Coureau)

3,3 MILLIONS d'électro-hypersensibles

Le Monde rapporte que l'ANSES avance « un chiffre fondé sur les études scientifiques les plus récentes de l'ordre de 5%, soit un total – considérable – d'environ 3,3 millions de Français souffrant, sous une forme ou sous une autre et à des degrés variables, de sensibilité exacerbée aux ondes électromagnétiques ». (Le Monde, Electrosensibles : des symptômes réels..., 27 mars 2018)

L'ANSES précise « *que les douleurs et la souffrance (maux de tête, troubles du sommeil, de l'attention et de la mémoire, isolement social, etc.) exprimées par les personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue* ». (ANSES, Hypersensibilité aux ondes ... 27 mars 2018)

Enfants et ondes artificielles

L'Institut espagnol de Recherche en Neurodiagnostic de Marbella en Espagne met en évidence en 2004 qu'une conversation de deux minutes sur un mobile perturbe l'activité cérébrale d'un enfant une heure durant. (p.93 livre Maître Forget, « Portables et antennes, mauvaises ondes », Sang de la Terre 2010)

L'Agence sanitaire française (ANSES, 2016) recommande « **de dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile, par exemple en étendant à ces dispositifs les dispositions réglementaires interdisant la publicité ayant pour but direct de promouvoir la vente, la mise à disposition, l'utilisation ou l'usage d'un téléphone mobile par des enfants de moins de quatorze ans** ».

Coupures d'électricité : l'indécence du gouvernement !

Alors que le gouvernement se prépare à réaliser des coupures, il déploie la 5G fortement consommatrice d'électricité ! Ainsi le Haut Conseil pour le climat estime que « *le passage à la 5G va entraîner une hausse de la consommation d'électricité comprise entre 16 térawatts-heure (TWh) et 40 TWh à l'horizon 2030, soit de 3,6 % à presque 9 % de la consommation électrique totale française actuelle* ». (Reporterre, La 5G un gouffre sans futur, 13 décembre 2022).

Aussi, selon l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques) un utilisateur consommerait en moyenne par an : 50 kWh en 4G contre seulement 5 kWh en Fibre (<https://www.arcep.fr/actualites/les-communiqués-de-presse/détail/n/reseaux-du-futur-2.html>) Et « 65 % de la consommation énergétique directe d'un opérateur mobile vient du fonctionnement des équipements fournissant la couverture radio » (The Shift project, Le Monde des idées, 09/07/2020). La part du numérique dans la consommation mondiale d'électricité sera de 20 à 50 % en 2030 (Rapport parlementaire Villani 2018).